

roit incessamment répondu par le gouvernement; mais que le premier coup de canon tiré par les Hollandois n'en seroit pas moins une déclaration de guerre de leur part. Voilà où les choses en sont. Ce qu'on a débité de quelques navires autrichiens interceptés par les Hollandois, est absolument faux.

Les Etats d'Utrecht, à l'occasion de la réforme à adopter dans le régleme[n]t de régence, avoient adressé une lettre au Prince Statthouder dans laquelle ils lui faisoient part, en gros, des griefs des bourgeois & habitans, ainsi que de la nécessité d'une réforme. Son Altesse Sérénissime leur a répondu par une lettre de date récente, que les Etats de la dite province ne s'étendoient point assez dans leur missive sur les prétendus griefs allégués & qu'elle étoit conséquemment dans l'impossibilité d'y trouver les remèdes nécessaires; mais que d'ailleurs le régleme[n]t de régence de 1674 ne présentant point d'inconvénient notable, Son Altesse étoit d'avis qu'il devoit continuer à servir de fondamentale, suivant ce qui avoit été juré solennellement par les Etats mêmes de la province.

Voici la lettre-circulaire, que le duc Louis de Brunswich a adressée aux Etats des cinq provinces, qui n'ont pas encore prononcé dans son affaire.

*Nobles & Puissans Seigneurs,*

Quoique depuis un tems considérable j'aie dû éprouver à ma juste douleur, qu'on a employé tous les moyens possibles, pour rendre mes actions & mes procédés suspects au public, & pour me peindre des couleurs les